

SÉANCE DU 11 AVRIL 2026

Date de la convocation : 07 AVRIL 2026
EFFECTIF LÉGAL : 15
EFFECTIF EN EXERCICE : 15
EFFECTIF VOTANT : 15

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à dix heures, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Étaient présents : FORRIERES Daniel ; MARELLI Céline ; BOUTHORS Christophe ; DESORMAIS Sandrine ; DELMOTTE Clément ; BRICOUT Vanessa ; NOEL Patrick ; LAIGLE Cécile ; CAUCHY Camille ; HARY Laurence ; LAGREE Carine ; MEYER BANSE Véronique ; HERMAN Antoine ; DE-VRIEZE Hélène

Ont donné procuration : FIEVET Sylvain à NOEL Patrick

Étaient absents : /

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

Objet de la délibération : Désignation des représentants de la commune auprès du SMABE

Numéro de la délibération : 2026-36

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ; Considérant la demande de la CA2C concernant le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Erclin (SMABE) sollicitant la désignation de représentants de la commune ; Considérant que cette désignation est obligatoire pour assurer la représentation intercommunale de la collectivité ;

À ce titre, la CA2C invite la commune à proposer un candidat titulaire et un candidat suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne les membres suivants pour représenter la commune au sein du SMABE :

- Délégué titulaire : Monsieur Christophe BOUTHORS.
- Délégué suppléant : Monsieur Clément DELMOTTE.

La présente délibération sera transmise aux services de la CA2C

ADOpte A L'UNANIMITE

Le secrétaire de séance,



Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,
Le président de séance,

